

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
9 juillet 2018

Original : français

---

**Lettre datée du 2 juillet 2018, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une lettre du Mouvement politique féminin syrien, en date du 2 juillet 2018 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) François Delattre



## **Annexe à la lettre datée du 2 juillet 2018 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : arabe]

Nous vous écrivons au nom du Mouvement politique féminin syrien pour vous faire part de notre profonde inquiétude face à l'escalade qui se produit en Syrie, qui a grandement entravé votre action de paix. Nous sommes vivement préoccupés par le sort tragique qui attend plus d'un million de civils dans le sud du pays. Depuis le 18 juin, les forces du régime d'Assad, soutenues par la Russie, ont lancé une attaque sans merci contre des hommes, des femmes et des enfants innocents à Deraa. Étant donné que le sud de la Syrie est mentionné dans le mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne qui avait été négocié en juillet 2017 à Astana avec la participation des États-Unis d'Amérique et d'autres pays qui ont des intérêts communs sur cette partie du territoire, cela montre clairement que l'absence de sanctions véritables contre le régime d'Assad ne fait qu'accroître la tyrannie et la violence dont il fait montre à l'égard de la population civile.

Ces deux dernières semaines, les actes d'hostilité ont coûté la vie à des civils, gravement endommagé des infrastructures civiles et entraîné le déplacement forcé de 45 000 à 50 000 personnes, d'après les estimations de l'ONU. Des rapports font état de cinq frappes aériennes dirigées contre des hôpitaux et des centres médicaux de Bosra el-Hariri, Mseïfiré, Saida, Hrak et Jizé ainsi que d'autres frappes contre une maternelle de la ville de Naoua, un centre de protection civile à Mseïké et une mosquée à Ghariyet el-Charqiyé. Les abris souterrains n'ont pas été épargnés, et des dispensaires ne sont désormais plus en état de fonctionner. Des centaines de milliers de personnes dépendent des produits de première nécessité que l'ONU et ses partenaires acheminent depuis la Jordanie. Alors que s'amenuisent rapidement les stocks initialement constitués dans le sud de la Syrie, le risque de malnutrition et d'épidémie va grandissant. À Soueïda, les femmes se voient imposer une « taxe » à un point de passage tenu par des milices affiliées au régime d'Assad pour pouvoir se rendre dans cette province sûre, ce qui les rend vulnérables à l'extorsion de fonds, qui vient s'ajouter au danger constant des pilonnages et des déplacements internes : dans les parties désertiques proches de la frontière jordanienne, elles ne disposent pas des produits les plus élémentaires. Elles sont également exposées à un risque accru de violence sexiste.

Chacun est conscient des conséquences catastrophiques qui se produiront à Deraa si le Conseil de sécurité et la communauté internationale n'interviennent pas dans les prochains jours. Le bilan s'alourdira. Les déplacements se multiplieront. Les femmes et les filles seront davantage exposées à de la violence sexiste. Les responsables de ces actes se croiront autorisés à commettre de nouveaux crimes de guerre en Syrie, et la responsabilité du Conseil de les en empêcher n'en sera que plus grande. Ces complications entraveront toute perspective de négociations de paix sérieuse et auront des répercussions sur le processus politique. Cela s'est déjà produit à Alep dans la Ghouta orientale, à Homs et dans d'autres régions de Syrie. À ceci près que les conséquences de l'inaction seraient exponentiellement encore plus lourdes aujourd'hui, au vu des millions de vies en danger dans tout le sud du pays.

Le Mouvement politique féminin syrien prie instamment le Conseil de sécurité d'employer tous les moyens dont il dispose pour protéger les civils des attaques aveugles perpétrées par les forces du régime d'Assad et de son allié, la Russie. Il exhorte également le Conseil à envisager tous les moyens dont il dispose pour accentuer la pression sur le régime d'Assad et ceux qui le soutiennent et le parrainent,

par l'adoption de sanctions économiques ciblées et de mesures commerciales visant à rejeter la tyrannie. Le Conseil de sécurité a pour responsabilité de protéger les civils.

Le Mouvement politique féminin syrien exhorte le Conseil de sécurité à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'accès immédiat, continu et sans entrave des agents de l'aide humanitaire à l'ensemble du sud de la Syrie. Il faudra pour cela accroître le soutien financier et matériel apporté aux Syriens se trouvant dans le secteur de Deraa et dans d'autres zones contrôlées par l'opposition par l'intermédiaire d'organisations de la société civile locales et indépendantes. Le Mouvement prie instamment le Conseil de poursuivre ses efforts pour veiller à ce que l'aide humanitaire parvienne aux personnes qui sont dans le besoin et à faire appliquer ses résolutions [2139 \(2014\)](#) et [2165 \(2014\)](#) ainsi que toutes les autres résolutions pertinentes, dont la plus récente est la résolution [2393 \(2017\)](#).

Enfin, le Mouvement politique féminin syrien demande aux membres du Conseil de sécurité de créer les conditions propices à l'ouverture de négociations politiques crédibles et d'appliquer les résolutions internationales pertinentes, tout particulièrement la résolution [2254 \(2015\)](#) qui est basée sur le Communiqué de Genève de 2012. Il remercie les membres du Conseil du soutien apporté aux femmes syriennes et de l'intérêt qu'ils accordent à la participation de ces dernières dans des conditions d'égalité au processus politique en vue d'une résolution qui mènerait à une paix durable. Ce soutien n'est cependant pas suffisant s'ils n'utilisent pas les pouvoirs qui leur ont été conférés pour parvenir à des accords internationaux qui puissent contraindre le régime d'Assad à cesser ses attaques contre les civils et à mettre fin à l'utilisation aveugle d'armes classiques et illégales au regard du droit international, sous prétexte de lutter contre le terrorisme, et à s'asseoir à la table des négociations en toute bonne foi. Cet objectif ne sera atteint que si le régime syrien et ses alliés font l'objet de vraies sanctions à la suite des odieux massacres de civils qu'ils commettent. Ils doivent répondre de leurs violations constantes du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.

Le secrétariat du Mouvement politique féminin syrien

---